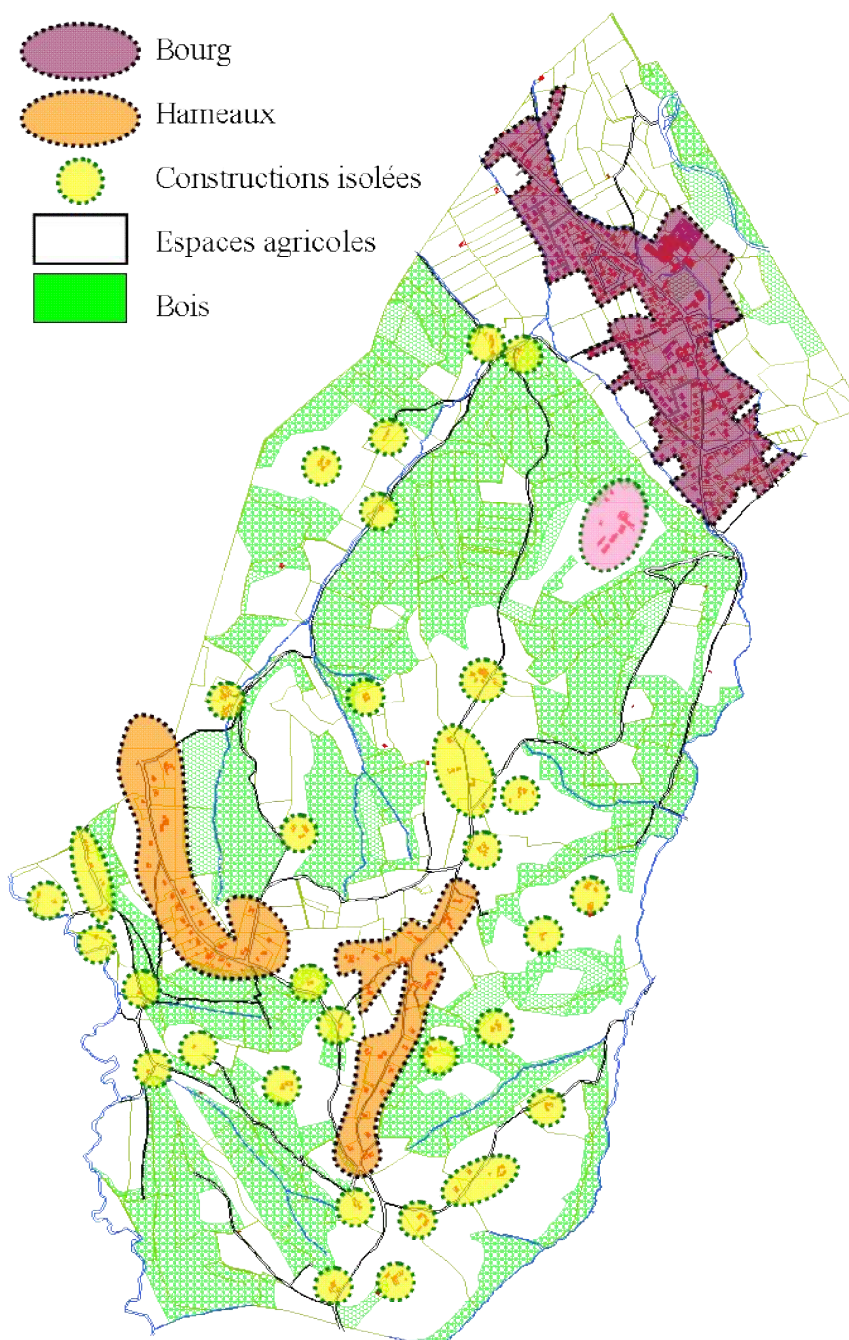


3.3 L'occupation du sol et paysages

Le territoire de Rontignon peut être divisé en 4 entités géographiques qui ont chacune une fonction dominante :

- Les coteaux, espace majoritairement naturel et agricole, présence de l'eau espaces boisés et d'habitat dispersé
- La vallée heureuse, espace fermé agricole,
- Les espaces agricoles et naturels de la plaine du Gave de Pau,
- Le bourg de Rontignon et ses extensions, un territoire qui évolue au fil de l'urbanisation,

Sur ces espaces, quatre occupations principales du territoire ressortent : l'eau, le boisement, l'agriculture et l'urbanisation. Ces 4 occupations du sol sont plus ou moins présentes sur les 4 unités paysagères définies. Les usages agricole et sylvicole occupent l'essentiel du territoire, l'urbanisation est limitée au bourg et quelques points sur les coteaux, les bois et l'eau sont surtout présents dans les vallées alluviales et vallons.



Carte 20 – Représentation schématique de l'occupation des sols

3.3.1 La vallée Heureuse

Cette unité paysagère recouvre 5 % de la commune, elle correspond au fond de vallée du ruisseau le Soust.



La vallée Heureuse à hauteur de Rontignon

➤ Caractéristiques

La vallée du Soust se caractérise par son aspect rural préservé aux portes de l'agglomération paloise. Son côté fermé (300 à 400 mètres de large) renforce cette impression d'isolement. L'urbanisation s'est arrêtée au bourg de Gelos, contrairement à d'autres vallées voisines. Le Soust prend sa source sur les coteaux au-delà de Bosdarros, aussi elle garde un côté "cul-de-sac".

Le fond de vallée est plat et humide car encaissé (de 120 à 150 mètres). L'occupation des sols se partage entre les prairies et maïs. Sur les premiers versants, il y a encore quelques prés, mais surtout des bois.

Des fermes, souvent en limite entre fond de vallée et versant plus rarement au centre ou sur les versants parsèment la vallée, quelques maisons récentes complètent le bâti.

Les saisons ont une importance considérable sur la perception du site. En hiver, les coteaux créent une ombre importante, les maïs coupés et l'absence de feuilles ouvrent des perspectives dans le sens du cours d'eau. Au printemps et en été, le vert est la couleur de la vallée. Il est également à noter la présence d'une ligne haute-tension.



Le Soust

➤ Desserte routière

On accède à la vallée heureuse par la RD 322 de Gelos aux Pindats (commune de Haut de Bosdarros). Des coteaux s'y greffent des voies communales, dont une permet de rattacher la vallée au bourg de Rontignon via les coteaux.

➤ L'habitat

Ce territoire est occupé par quelques fermes ou anciennes fermes. Elles sont généralement en pied de versant à cause du risque d'inondation du Soust. Plus au centre on trouve un ancien moulin, très rarement une villa.

➤ Vocation

La vocation première de la vallée heureuse reste l'agriculture. Cet espace n'a pas vocation à s'urbaniser, entre autre du fait des contraintes (risque d'inondation principalement).

3.3.2 Les coteaux sur Rontignon.

Cette unité paysagère recouvre presque 80 % de la commune, elle correspond au coteau qui s'étend de Gélós au quartier des Pindats sur la commune de Haut-de-Bosdarros ; c'est un sous-ensemble des coteaux dits de Bosdarros, entre le Gave de Pau, la vallée du Neez (route d'Oloron) et les contreforts des Pyrénées.

Ce paysage est tout en courbes et pentes, plus ou moins fortes où le vert des prairies et bois dominant. Le vert "gras" omniprésent fait ressentir, même en été l'humidité liée à une forte pluviométrie. Historiquement c'était un paysage d'élevages extensifs essentiellement bovins avec de nombreuses haies. Les fermes sont principalement disposées sur les points hauts, plus rarement sur les versants des vallons.



Vue sur les Pyrénées depuis les coteaux au dessus de la vallée Heureuse

La proximité de Pau a pour conséquence d'attirer fortement une urbanisation déconnectée de toute activité rurale. Aussi, de véritables hameaux se sont constitués lors des dernières décennies.

Sur cet ensemble, 3 entités se partagent les coteaux :

- les bois essentiellement sur les versants,
- les prairies et cultures sur les parties moins en pente ponctuées de fermes, voire de résidences,
- les "hameaux-rues" issus de périurbanisation de Pau.



Les coteaux de Rontignon

Source : Géoportail

Enfin, les coteaux se caractérisent par d'innombrables points de vue sur la vallée du Gave de Pau, les Pyrénées ou d'autres coteaux. Cependant, il est remarqué que le paysage tend à se "fermer" : les points de vue sont masqués par la présence de haies (habitations) et de broussailles (parcelles non entretenues).

3.3.2.1 Les bois

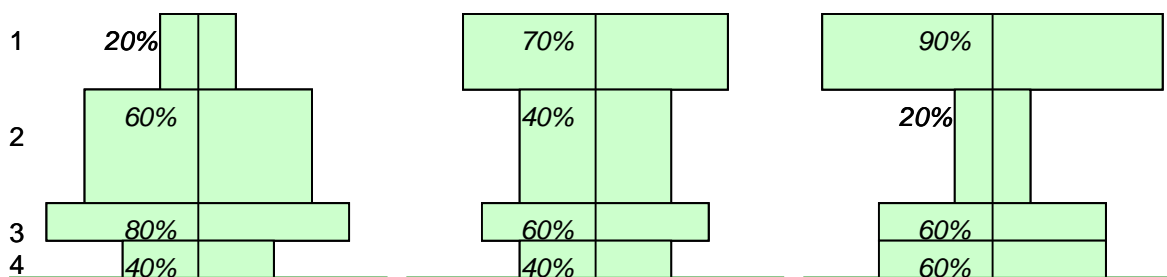
Les espaces boisés recouvrent environ 260 hectares, soit environ 45 % de la surface des coteaux. La plupart de l'espace forestier est localisé sur les versants, souvent les plus en pente, soit sur les parties basses.

Les bois sont généralement sur les parties basses. Dans de rares cas, il s'agit d'une reconquête sur des prairies naturelles. Les bois sont également présents le long des cours d'eau des vallons, surtout sur leur parcours encaissé.

Les bois sont à la fois sous forme de futaies comme de taillis de diverses variétés de feuillus. L'essence qui domine dans les bois est le chêne. On trouve également le châtaignier, le robinier, le frêne. On trouve également une plantation d'eucalyptus.

Le couvert végétal se présente également sous forme de haies. Les haies arborées sont visibles autour de prés ou champs de maïs, même si plusieurs ont disparu au fil du temps.

Les bois sont importants à plus d'un titre. Au niveau pédologique, les arbres et les arbustes permettent une meilleure tenue des sols. Les racines jouent un rôle de filet qui maintient le sol et lui évitent une érosion trop rapide. Elles permettent aux eaux pluviales de s'infiltrer dans le sol. Implantées perpendiculairement aux ruissellements, les haies limitent la vitesse des écoulements et donc l'érosion des surfaces. Le long des chemins ruraux, elles maintiennent les bords des fossés en leur évitant de s'effondrer. Les bois jouent un rôle écologique non négligeable. En effet, ils servent de caches et d'abris pour la faune. C'est un lieu de reproduction mais aussi un lieu qui fournit une nourriture abondante (baies, glands...), ce sont également avec les haies des lieux de transhumance.



1 : Étage arboré, 2 : Étage arbustif, 3 : Étage s/s arbustif, 4 : Étage herbacé.
 Les % : taux de recouvrement des surfaces à chaque étage de végétation (estimation).
Pyramide de la végétation des chênaies



Vue sur Pau au dessus des bois,... souvent sur versant en fond de vallons

3.3.2.2 Les prairies et cultures

Les coteaux sont consacrés à l'élevage, aussi les prairies dominent-elles les espaces agricoles. Elles sont majoritairement naturelles. Sur les terrains plats des fonds de vallons sont cultivées quelques pièces en maïs. Proche des fermes, il y a parfois de vastes potagers ou des vignes. Mais la déprise agricole peut également se lire par la présence de prés laissés en jachère.



Vastes prairies au Sud de la commune

Aujourd'hui, l'absence de fermes pérennes sur les coteaux, devrait limiter le développement des terres agricoles sur les versants, un risque d'enrichissement est possible avec fermeture des nombreuses co-visibilités sur les coteaux.



Route et bâti en ligne de crête, prairies sur des pentes assez douces, bois vers les fonds.

3.3.2.3 Les hameaux et l'habitat isolé

➤ Occupation et composition

Le bâti (et jardins) des coteaux occupe entre 25 et 30 hectares. Il se répartit entre 2 hameaux, des groupes d'habitations plus réduits et des habitations et autres constructions isolées.

Le premier hameau dit "la Chartreuse" est un chapelet de villas le long de la RD 209 au sud-ouest de la commune. Il se compose d'environ 25 constructions. Hormis 2 anciennes fermes, les constructions sont des résidences contemporaines. L'ensemble est relativement dense, la végétation arborée des jardins renforce cette impression de densité. Seul le parc du gîte de Grand-Croix crée une coupure dans le bâti.



Le hameau de la Chartreuse

Source : Géoportail



Villas du hameau de la Chartreuse



Entrée du gîte de Grand-Croix

Le second est le long de la voie communale dite du Hameau. Cet ensemble est plus lâche que le premier et compte environ 21 constructions. Ce Hameau est au centre des coteaux. Sur ce quartier, 5 fermes ou anciennes fermes sont présentes, les autres constructions sont des résidences. Sur sa moitié Nord, les constructions sont assez espacées. Comme la voie est en ligne de crête, que la végétation arborée est peu présente et qu'il y a encore des "dents creuses" de très nombreuses vues sont possible de ce quartier.



Le hameau de la Hourquet-Passabet

Source : Géoportail



Le quartier Hourquet,...



et Passabet (vue sur la ville de Pau)

Sur le reste des coteaux, le bâti se compose de fermes (anciennes fermes) isolées, parfois avec une à deux résidences récentes. Les villas isolées sont très rares.

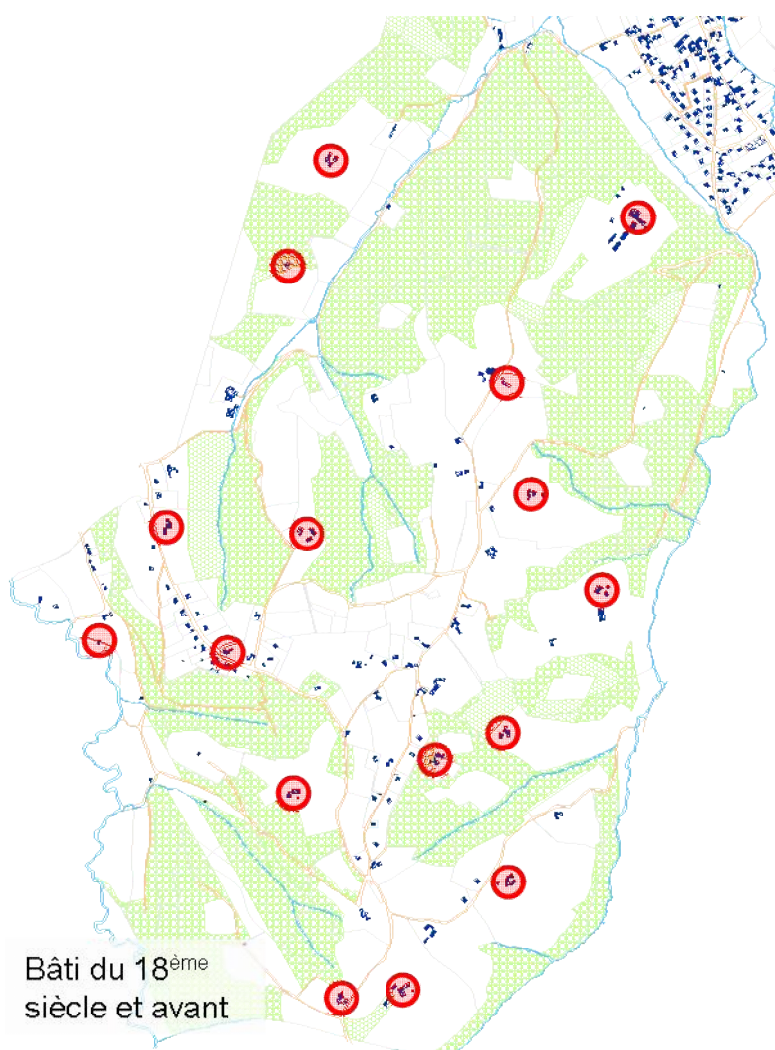
Les constructions sont soit le long de routes de passage, soit pour de nombreux corps de fermes au bout d'une impasse. A noter également, l'ensemble bâti de la maison d'accueil spécialisée (MAS) "Domaine des Roses", le centre d'hébergement médico-social de l'ADAPEI 64.



Habitat dispersé sur les coteaux, souvent avec une vue sur les Pyrénées, la plaine du Gave de Pau ou l'agglomération paloise.

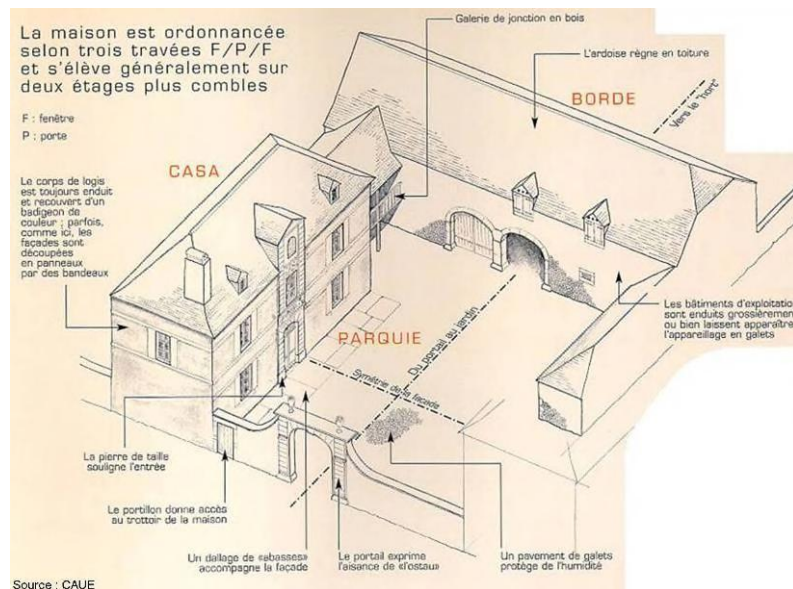


➤ Aspect patrimonial



Le bâti ancien, de type ferme traditionnelle, représente moins de la moitié des habitations des coteaux. Que ce soit dans le bourg, comme sur les coteaux, les fermes qui parsèment le territoire communal sont sur le même modèle. Leur dimension est plus importante du fait des bâtiments annexes agricoles. La présence d'une forte proportion de constructions récentes ne permet pas de donner aux coteaux un caché ancien, "authentique".

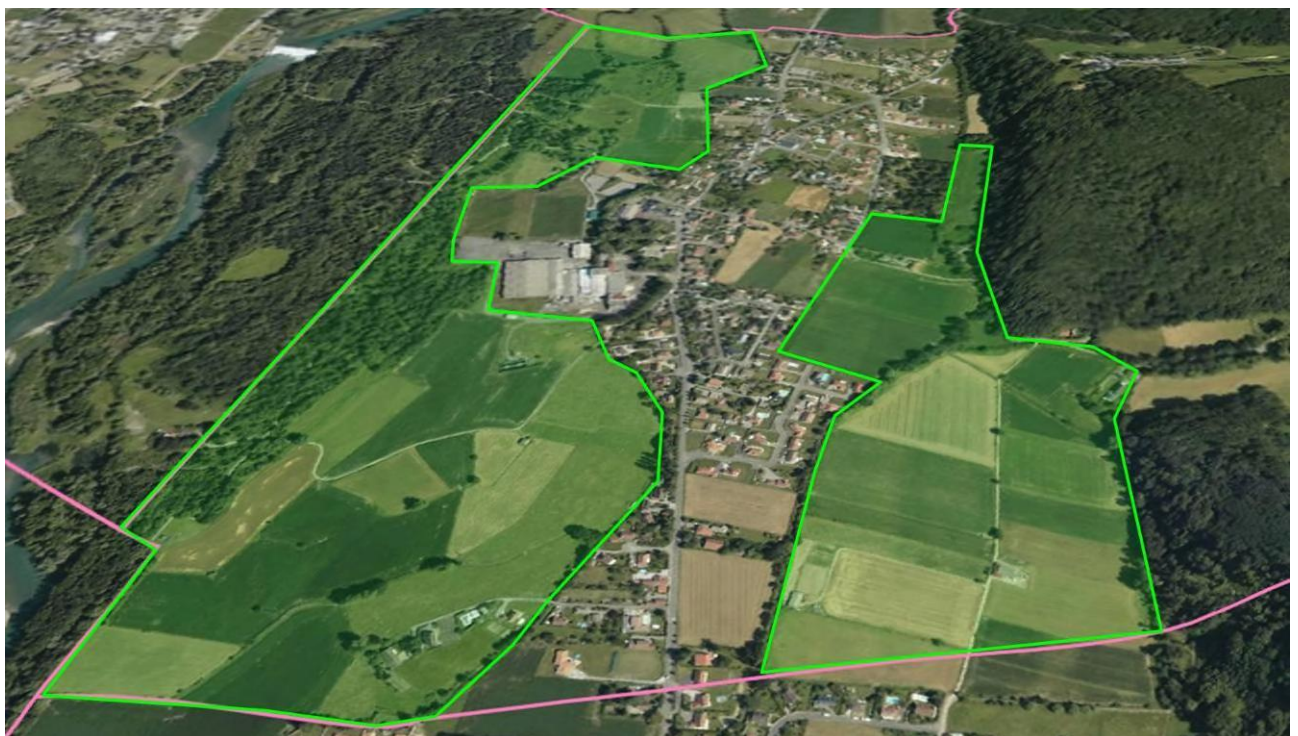
Les constructions neuves, au style architectural moderne par rapport à la typologie des fermes traditionnelles, reprennent souvent dans certaines de ses caractéristiques le style architectural béarnais. Il est à noter l'absence d'une réflexion d'ensemble sur l'urbanisation des coteaux, souvent issue d'opportunités.



Bâti traditionnel du piémont béarnais

3.3.3 La plaine agricole du Gave de Pau

Cette unité paysagère recouvre environ 10 % de la commune, elle correspond aux espaces non urbanisés de la commune de Rontignon sur la plaine du Gave de Pau. Elle se partage en deux parties de part et d'autre du bourg : prairies et saligues du gave et cultures entre bourg et coteaux.



Espace agricoles et naturels autour du bourg de Rontignon

➤ Caractéristiques du paysage géographique

Ces espaces se caractérisent par une grande platitude et un regard qui peut porter loin hormis dans la saligue. Le maïs et les prairies se partagent cet espace. Les limites sont claires : le bourg, la saligue, les coteaux. Il se dégage à la fois une ambiance d'espace urbain du fait de la proximité des zones bâties et de la vue sur la ville de Pau et également une ambiance très nature de par la présence de l'eau : le gave que l'on ne voit pas mais que l'on ressent et la multitude des petits ruisseaux et fossés. La saligue est directement liée à cette présence de l'eau. Il s'agit d'un biotope originel du Sud-Ouest et des cours d'eau à régime pluvio-nival constitué de saules et aulnes. Les zones les moins humides ou s'éloignant du Gave de Pau sont occupées par des espèces mésohygrophiles telles que le frêne, le chêne, le troène...

➤ Desserte routière

Deux routes traversent cet espace en direction de la saligue (une de part et d'autre de la friche industrielle). Une route puis un chemin rural dessert les terrains coté coteaux.



Maïs et saligue.... Et à la frange la présence de la ville.

➤ L'habitat

Coté coteaux les constructions se limitent à 2 fermes et deux autres bâtiments. Coté saligue, il y a les habitations du chemin du Moulin, un peu déconnecté du reste du bourg, la station d'épuration hors service de Vilcontal, ainsi que 3 petits bâtiments agricoles.

➤ Vocation

L'extension de Rontignon ne peut plus se faire en jonction avec les bourgs limitrophes. Côté coteaux, la zone inondable des ruisseaux des Bouries et de la Maison-Commune ne permet plus le développement de Rontignon de ce côté. La friche et les terrains communaux peuvent être un point d'accroche pour l'extension de Rontignon en partant de son centre physique mais également de services et d'équipements publics. Toutefois, la majeure partie du territoire doit rester naturelle et le développement doit se faire dans le respect d'un espace naturel remarquable (site en partie Natura 2000).

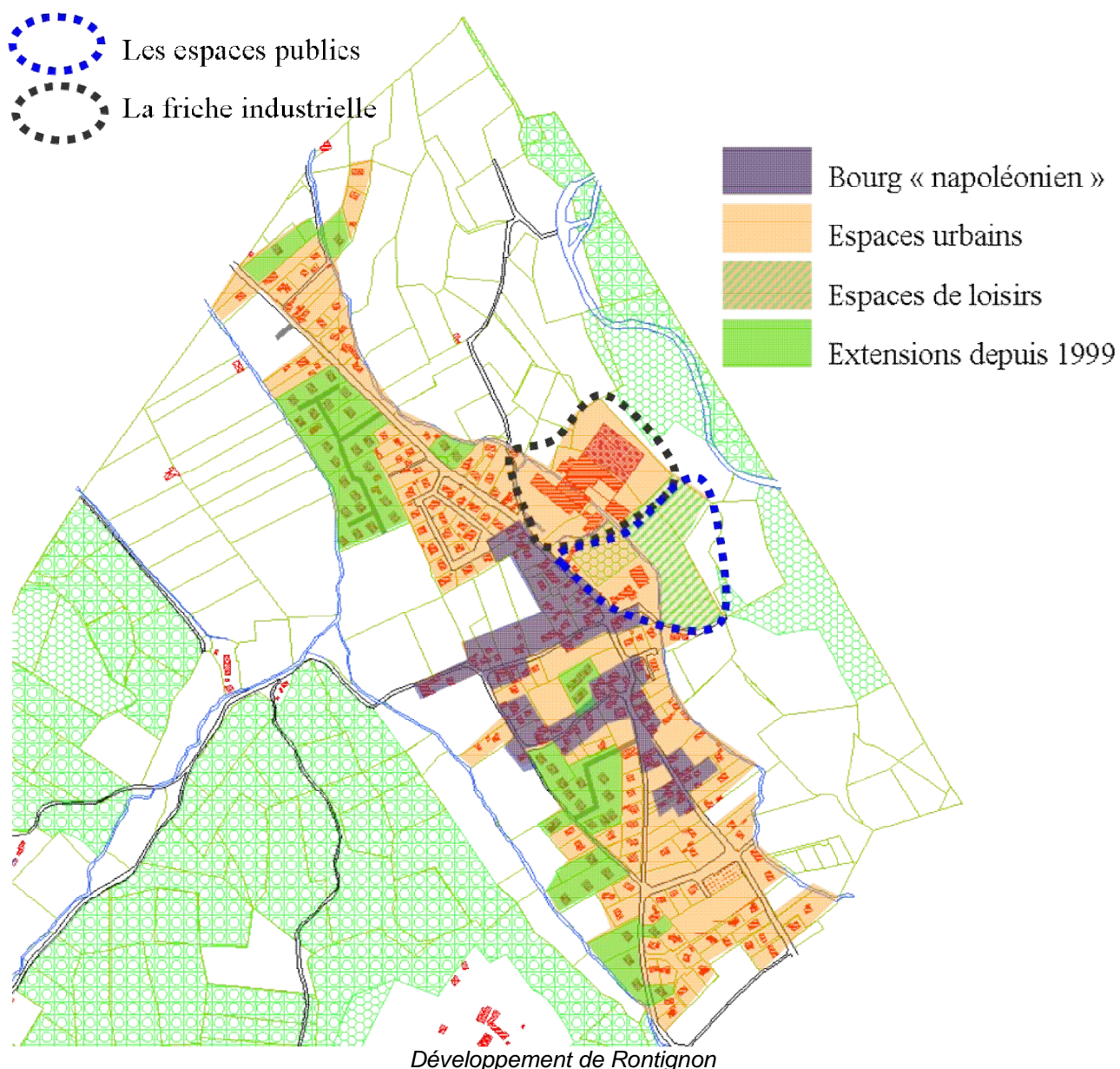
3.3.4 Le bourg de Rontignon

L'urbanisation s'est développée au sein de la plaine, à mi-chemin entre le château aujourd'hui détruit et le Canal des Moulins. Vite à l'étroit, la population a essaimé sur les coteaux créant les hameaux. Depuis 40 ans, des lotissements ont vu le jour à la périphérie du bourg historique.



La placette entre l'église et la RD 37

Le noyau historique prend place sur la boucle appelée rue du Vieux-Bourg et le long de la départementale 37. Les habitations ont une architecture caractéristique du 19^e siècle, bien qu'étant plus anciennes encore pour la plupart. Nombreuses sont celles qui ont été rénovées, en gardant plus ou moins le style d'origine. Entre ces habitations anciennes, viennent s'intercaler des constructions plus récentes, à l'architecture parfois hétéroclite. L'ensemble de ces constructions est souvent homogène au niveau des hauteurs.



À partir des années 1960, le bâti se développe bien au-delà du noyau de base, principalement le long de la départementale 37 (rue des Pyrénées). Les lotissements sont apparus à partir des années 1970.

Il existe deux zones de lotissements dans la plaine (une zone Nord située sur la Départementale 37, une zone Sud située entre la Départementale 37 et les coteaux).

La zone Nord regroupe les lotissements les plus anciens et les plus récents. Ils sont de taille assez importante (une vingtaine de lots). La zone Sud regroupe des lotissements plus petits : 5 à 10 lots. De nombreuses parcelles sont encore inoccupées voire même en friche. Ces caractéristiques confèrent au bourg une impression d'inachevé.

Enfin au centre-est de la commune les équipements publics et l'usine Vilcontal, en friche, dominent.

3.3.4.1 Le Bourg ancien

➤ Occupation et composition

	Le bourg ancien
Les limites	Le village agricole préurbain (cadastre napoléonien) est localisé le long de 3 voies. Il forme 2 "L" en miroir (voir plan ci-joint). Cet espace fait 550 m dans sa plus grande longueur sur 350 m de large. L'habitat pavillonnaire s'inscrit parfois dans quelques "dents creuses".
Les éléments structurants	La mairie et l'école (en lisière est) L'église.
Le parcellaire	La parcelle de base est parfois carrée, le plus souvent rectangulaire et de dimensions très variables (1 500 à 2 500 m ² pour une majorité). La façade sur rue est celle de la largeur de la parcelle. La parcelle de base fait environ 20 à 25 mètres de large, rarement au-dessous ; des largeurs plus importantes sont fréquentes lorsqu'il s'agit de fermes avec un jardin (un pré) sur le côté. La longueur est très variable, mais généralement moins du double de celle de la largeur et exceptionnellement plus du triple.
L'implantation du bâti	Le bâti est presque toujours avec une façade à l'alignement sur la rue, que ce soit pour la maison ou pour une grange. S'il n'y a qu'un bâtiment, il est en "L", rarement en "U". Dans bien des cas il y a plusieurs bâtiments soit en parallèle soit en perpendiculaire les uns par rapport aux autres. Les fonds ou le côté de la parcelle sont occupés par un jardin.
L'occupation du sol	Le bâti est surtout composé de corps de fermes, dont rares ont en partie une fonction agricole. Des villas se sont intégrées dans cette trame de bâti de structure agricole. Quelques bâtiments publics sont présents et s'intègrent dans la trame.
La voirie	La route départementale fait 8 à 10 mètres de large à hauteur du bourg ancien. Les 2 autres rues longées par le bâti ancien font 4 mètres d'emprise minimum, 5 le plus souvent, 6 au maximum. Aussi les trottoirs sont inexistantes et plusieurs rues sont à sens unique, même si la majorité reste à double sens. Il n'y a pas de hiérarchie dans le maillage, si ce n'est la route départementale qui traverse le bourg. Cette voirie est liée au développement d'un village agricole qui exclut l'usage de tout véhicule.
L'emprise au sol	La taille du bâti et celle de la parcelle ne sont pas proportionnelles. Aussi plus la parcelle est profonde ou large et plus le jardin est grand, plus la parcelle est courte plus elle est bâtie. L'emprise au sol tourne autour de 15 à 40 % sur le bâti ancien (25 % est commun).
Les toitures	Les pentes sont fortes, presque toujours proches de 80 %. Les toits sont en ardoise ou en tuile mécanique, rarement en tuile canal. Le sens de faitage est généralement dans le sens du parcellaire.
Espace non bâti, trame végétale	Les jardins occupent le plus souvent 50 à 75% des surfaces : pelouses, potagers, agrémentés d'arbres et arbustes. Lorsqu'il n'y a pas de haut mur de clôture, une vue sur les maisons et jardins est possible. Les espaces publics (rues, places, placettes) ne sont pas plantés, hormis autour de l'église. Il existe encore des terrains dont l'usage agricole persiste.
Typologie architecturale	Le bâti date essentiellement du 17 ^e , 18 ^e et 19 ^e siècle, voire 20 ^e siècle, chaque période apportant sa contribution. Le bâti est de R+combles ou R+1+combles (le plus souvent). En façade il y a des travées de fenêtres, sur les arrières ou le coté on trouve parfois un décrochement. Plusieurs bâtisses sont en pignon sur rue. Les constructions modernes ou rénovées sont intégrées dans la trame ancienne. Seule l'église est d'un volume et d'une hauteur supérieure.
Les clôtures	Lorsque le bâti ne couvre pas toute la façade, un mur-bahut maçonné ferme la parcelle. Sur les limites, plus rarement en façade sur la rue, des clôtures légères remplacent souvent les murs.
La topographie	Nous sommes dans la plaine du gave, le relief est plat.



Le bâti traditionnel, donnant souvent directement sur la rue.

3.3.4.2 Les extensions d'après guerre

➤ Les quartiers résidentiels

	Les quartiers résidentiels l'après guerre
Les limites	Les extensions s'inscrivent dans des limites marquées : les limites communales avec Narcastet et Uzoz, le Canal des Moulins et le ruisseau des Bouries.
Les éléments structurants	La place de la mairie et l'école. Le cimetière. Quelques éléments de commerce et services le long de la voie principale.
Le parcellaire	Sur les lotissements, les lots font 900 à 1 200 m ² Le parcellaire est généralement un rectangle de 1 x 1,2 à 1 x 1,5. Hors lotissement, il y a une plus grande variété. La parcelle fait de 1 000 à 2 500 m ² dans la plupart des cas. Certains atteignent 5 000 m ² . Le long de la RD 37, le parcellaire est souvent en lanière, sur les autres rues il est généralement dans les mêmes ratios qu'en lotissement.
L'implantation du bâti	Sauf exception, l'habitat est toujours en retrait de la voie, mais en règle générale le jardin est plutôt sur l'arrière surtout si la parcelle est en lanière. Le retrait varie le plus souvent entre 3 et 7 mètres (sans que les façades soient alignées pour autant). Plus la parcelle est étroite plus souvent la maison s'appuiera sur une limite latérale (le garage bien souvent) ; plus le terrain est proche du carré, plus la maison tend à être au centre, surtout dans les lotissements après 1970.
L'occupation du sol	Le titre l'indique, ces quartiers sont dominés par l'habitat. Toutefois, quelques activités et services peuvent s'insérer dans le pavillonnaire.
La voirie	La voirie des lotissements est toujours suffisamment large car liée à la voiture dès sa création. Il faut distinguer le tracé dans les lotissements de celui du bâti le long de voies existantes. Généralement, il y a eu nécessité de l'élargir (passer de 5 à 8 mètres bien souvent).
L'emprise au sol	La taille de la maison n'est pas proportionnelle à celle du terrain. Aussi plus le terrain est grand, plus l'habitat est diffus. Dans tous ces quartiers la densité est moins forte que dans le bâti ancien. L'emprise au sol des maisons individuelles va de 5% à 25%, le standard est de 15% environ (maison de 150 m ² sur un terrain de 1 000 m ²). Seule la réalisation très récente d'habitat collectif donne une densité plus importante.
Les toitures	Le bâti des années 50, 60, voire 70, présente une toiture de faible pente faite de matériaux divers (surtout de tuiles). Par la suite, il y a un certain retour à des toitures plus traditionnelles (années 70 et 80). Sur les 20 dernières années les pentes sont plutôt autour de 60 % et généralement en tuile plate rouge.
Espace non bâti, trame végétale	Les jardins occupent le plus souvent 70 à 90% des surfaces : pelouses, potagers, allée d'accès au garage et agrémentés d'arbres et arbustes. Les espaces verts dans les lotissements sont exceptionnels. Sur tous les quartiers, des parcelles agricoles s'insèrent dans le pavillonnaire. Il faut aller vers la mairie pour trouver des espaces publics. Il y a également une place végétalisée derrière l'église.
Typologie architecturale	Le type architectural est très varié et lié à une époque de construction. Le néo-béarnais est très présent des années 1970 à 80, voire 90. Depuis les styles sont plus variés, les formes toujours plus complexes (de très nombreux décrochés). La taille des fenêtres, portes, la forme générale, le volume des constructions sont très variables. Les maisons sont en rez-de-chaussée ou R+1 ou comble, y compris les immeubles collectifs.
Les clôtures	La parcelle est ceinturée d'une murette sur la rue (parfois d'un grillage, ou les 2 à la fois), et d'un grillage sur les autres limites. Lorsque la clôture est doublée d'une haie, elle est généralement en thuya.
La topographie	Nous sommes dans la plaine du gave, le relief est plat.



Entrée de la rue du Béarn (prise depuis la départementale 37)



Lotissement récent donnant sur une ancienne rue qui a été élargie (chemin La Lanette)



Réalisation de petits collectifs sur une parcelle vide dans le noyau ancien de Rontignon

➤ *Les espaces et équipements publics, la friche Vilcontal.*

Le site de Vilcontal

Le site est au centre du bourg, transition entre le paysage pittoresque/continu et le paysage pavillonnaire discontinu. La façade sud-est de l'ancienne usine est en contact visuel direct de la place du bourg et de la plaine des sports. Pour des questions certainement liées à l'énergie, l'usine Vilcontal s'est installée le long du canal du moulin, à proximité du moulin existant au nord du noyau urbain historique. Tout au long du 20^e siècle jusqu'aux années 90, l'usine n'a eu de cesse de se développer.



Le bâtiment principal de l'usine Vilcontal

Un site enfermé sur lui-même semble infranchissable, alors qu'il possède une position charnière entre le bourg, les équipements collectifs, les saligues du Gave de Pau et les quartiers d'habitat autour de la départementale 37 (rue des Pyrénées) :

- un seul point d'accès à l'usine Vilcontal depuis la rue des Pyrénées, une voie interne en boucle autour de l'usine,
- la voie à l'ouest de l'usine présente un profil très contraint et n'est pas adaptée en l'état à une augmentation de trafic,
- le chemin de la Sablière, à l'ouest, et la rue des Écoles, à l'est, sont maillées par un chemin piéton au nord du site,

- le Canal des Moulins constitue aujourd'hui une véritable barrière physique : les équipements sportifs et l'usine Vilcontal sont coupés du reste du bourg.

Le gabarit de l'usine sort de l'ordinaire : hauteur, dimensions, emprise au sol, espace libre périphérique, voirie interne, aspect de la construction... Tout distingue cette usine des autres constructions et sites environnants. Vilcontal renvoie une image "moderne" ou "contemporaine" de la façade bâtie : le passage sous porche et l'allée plantée aujourd'hui disparue, l'ancienne maison de direction, le passage du Canal des Moulins, la marge de recul importante du front bâti (65 m) depuis la rue des Pyrénées qui forme un effet de place.

Il est intéressant d'observer que l'impact visuel de la friche dans le paysage est faible et que l'usine disparaît souvent derrière un rideau de végétation ou derrière le bâti. Rares sont les espaces où la vue est réellement dégagée ; seule la vue depuis la rue des Pyrénées offre, sur une cinquantaine de mètres, une séquence avec une vue frontale et proche sur la friche de l'usine. L'ensemble des autres points de vue (y compris lointains comme depuis le château de Franqueville situé à Bizanos) ne donnent à voir que des vues partielles sur les bâtiments. Dans ce cas, la notion de friche disparaît.

Les espaces et équipements publics.

Les espaces publics regroupent des jeux d'enfants et des équipements multisports situés à proximité de la mairie et de l'école. Ils sont mitoyens de l'ancienne usine Vilcontal. De part leurs fonctions, ces espaces et équipements, comme l'usine, se distinguent des quartiers d'habitation. Mais leurs dimensions, aspect, localisation sur le terrain, accès sont communs à ce type d'équipement public et pour une commune de cette taille.



Le "Prat" (pré commun) devenu parc public en bordure de la mairie, école, salle polyvalente

Ces éléments sont vécus comme un lieu de vie et de centralité de la commune, car situé au milieu du bourg. Les stades sont une transition verte avec la saligue toute proche.

La seule limite est la barrière que peut représenter la RD 37 (à assez fort trafic) entre les espaces publics et l'essentiel de l'habitat.



La mairie

3.3.4.3 Aspect patrimonial

Il faut distinguer différents niveaux d'approche :

- les monuments et bâtiments de qualité architecturale,
- les ensembles urbains de qualité paysagère, urbaine ou architecturale,
- les points de vue remarquables.

Les monuments et les bâtiments de qualité architecturale :

S'il n'y a pas de monument historique sur la commune, l'inventaire général du patrimoine culturel du ministère de la culture a tout de même retenu l'église paroissiale Saint-Pierre de Rontignon. Elle date de 1854 (architecte Lévy Gustave). En 1867, le verrier palois Jules-Pierre Mauméjean fournit 3 verrières à personnages (datation et attribution par signature). Les peintures murales anonymes du chœur et des collatéraux sont réalisées entre 1906 et 1914 (armoiries de Pie X et de Mgr Gieure).



L'église Saint-Pierre

Le château et l'église plus ancienne ont totalement disparu.

Un bâti ponctuellement de qualité paysagère, urbaine ou architecturale :

Le village ancien est limité dans le bourg. Il a gardé sa trame d'origine, le bâti a évolué au fil des siècles mais en gardant toujours une richesse architecturale certaine sur de nombreuses fermes. Plusieurs répondent au canon du bâti traditionnel de la plaine du Gave de Pau et des coteaux.

Les points de vue remarquables

C'est depuis les coteaux que l'on peut embrasser à la fois Rontignon et son environnement. C'est l'inscription de Rontignon dans le chapelet de villages entre Pau et Nay qui se distingue le plus et non la qualité des bourgs eux-mêmes. De plus la lecture du Gave de Pau se fait par la présence de la Saligüe

3.3.4.4 Préservation du patrimoine archéologique

Conformément aux dispositions de l'article L. 522-5 du code du patrimoine, les projets d'aménagement affectant le sous-sol des terrains des zones archéologiques sensibles sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation.

Par ailleurs, en dehors de ces zones, des découvertes fortuites au cours de travaux sont possibles. En ce cas, afin d'éviter toute destruction de site qui serait susceptible d'être sanctionnée par la législation relative aux crimes et aux délits contre les biens (articles 322-1 et 322-2 du code pénal), le service régional de l'archéologie devra en être immédiatement prévenu, conformément à l'article L. 531-14 du code du patrimoine.

Sur la commune de Rontignon la liste des zones sensibles (source direction régionale des affaires culturelles) signale le "Grand-Pré et Château : château, église, cimetière, Moyen-Age-Période moderne".

